

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 13  
Votants : 13

Date de convocation :  
6 avril 2018

Date de publication et  
d'affichage :  
17 avril 2018

▪ **Étaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

▪ **Absents avec pouvoir** : -

▪ **Absent excusé** : -

▪ **Absent** : Philippe BERNERY.

▪ **Secrétaire** : Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°1 de la séance du 12 avril 2018****REF/N°2018-037 : TARIFS SALLE SARAH BERNHARDT**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yves LOYER qui expose au Conseil Municipal la grille tarifaire jointe en annexe concernant la location de la Salle Sarah Bernhardt.

Cette grille tarifaire a fait l'objet d'une réflexion approfondie et a été étudiée en commission de finances.

Monsieur le Maire précise que le tarif « supplément cuisine » sera appliquée lorsque celle-ci sera équipée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté, approuve à l'unanimité ces tarifs.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Télétransmission le 17 avril 2018  
sous le n°18-037D2018-037  
(matière de l'acte 7-10 : Finances locales - Divers)  
Accusé réception le 17 avril 2018  
Publiée le 17 avril 2018  
Document certifié conforme

  
Le Maire  
Norbert NAUDIN



**TARIFS 2018**

<b>&gt;---§--- Formule CONFERENCES ---§---&lt;</b>					
Conférences, Projections, Vins d'Honneur, Séminaires, Congrès, Réunions-Débats, A.G., Réunions Politiques, Moments Récréatifs (jeux/lotos..), Stages					
<b>TARIF à la ½ journée ou soirée</b>	Particuliers	Associations	Entreprises	Réduction insulaire	Montant Caution
Petite Salle Georges Clairin	120	60	150	50%	1000
Grande Salle Reynaldo Hahn	150	80	200	50%	1000
Toute la Salle	200	100	250	50%	1000
Supplément Sono	70	70	70	//	1000
<b>&gt;---§--- Formule REPETITIONS ---§---&lt;</b>					
Répétitions de Spectacles (Théâtre...), Cours de Danse					
<b>TARIF à la ½ journée ou soirée</b>	Particuliers	Associations	Entreprises	Réduction insulaire	Montant caution
Petite Salle Georges Clairin	50	50	80	50%	1000
Grande Salle Reynaldo Hahn [scène/Loges incluses]	80	80	120	50%	1000
Supplément Sono	70	70	70	//	1000
En cas de cycles de répétitions : Gratuité tous les 5ième, 10ième, 15ième.....					
<b>&gt;---§--- Formule SPECTACLES ---§---&lt;</b>					
Concerts, Fest-Noz, Pièces de Théâtre, Soirées dansantes, Spectacles divers					
<b>TARIF à la ½ journée ou soirée</b>	Particuliers	Associations	Entreprises	Réduction insulaire	Montant caution
Petite Salle Georges Clairin	120	120	120	50%	1000
Grande Salle Reynaldo Hahn [scène/Loges incluses]	180	180	180	50%	1000
Toute la Salle [scène/Loges incluses]	300	300	300	50%	1000
Supplément Sono	70	70	70	//	1000
Gratuité pour les Spectacles des Associations Scolaires Sauzonaises					
En cas de multiples représentations payantes : la 5ième est gratuite					
<b>&gt;---§--- Formule AUTRES ---§---&lt;</b>					
Evènement familial (mariage, anniversaire..), Expositions, Ventes aux Enchères					
<b>TARIF à la Journée</b>	Particuliers	Associations	Entreprises	Réduction insulaire	Montant caution
<b>Petite Salle Georges Clairin</b>					
Mariage/Anniversaire/Repas 1 jour	500	300	600	50%	1000
Mariage/Anniversaire/Repas 2 jours	700	600	800	50%	1000
Expositions / Ventes aux Enchères 1 jour	120	80	240	50%	1000
Expositions / Ventes aux Enchères 2 jours	160	100	260	50%	1000
Expositions / Ventes aux Enchères - Forfait 5 jours	300	200	400	50%	1000
<b>Grande Salle Reynaldo Hahn</b>					
Mariage/Anniversaire/Repas 1 jour	600	400	700	50%	1000
Mariage/Anniversaire/Repas 2 jours	800	700	900	50%	1000
Expositions / Ventes aux Enchères 1 jour	200	150	300	50%	1000
Expositions / Ventes aux Enchères 2 jours	250	200	350	50%	1000
Expositions / Ventes aux Enchères - Forfait 5 jours	400	300	500	50%	1000
<b>Toute la Salle</b>					
Mariage/Anniversaire/Repas 1 jour	800	500	900	50%	1000
Mariage/Anniversaire/Repas 2 jours	1000	800	1100	50%	1000
Expositions / Ventes aux Enchères 1 jour	250	200	400	50%	1000
Expositions / Ventes aux Enchères 2 jours	350	300	600	50%	1000
Expositions / Ventes aux Enchères - Forfait 5 jours	600	500	700	50%	1000
Supplément cuisine (accès aux équipements)	120	120	200	//	//
Supplément Sono	100	100	100	//	1000
Gratuité pour les Associations Caritatives : Don du Sang, Téléthon, Sidaction....					
Gratuité pour les Activités de l'Ecole Ste Marie (arbre de Noël..) et du Comité de Jumelage Aillon<-->Sauzon					

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 13  
Votants : 13

Date de convocation :  
6 avril 2018

Date de publication et d'affichage :  
17 avril 2018

▪ **Etaient présents :** Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

▪ **Absents avec pouvoir :** -

▪ **Absent excusé :** -

▪ **Absent :** Philippe BERNERY.

▪ **Secrétaire :** Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°2 de la séance du 12 avril 2018**

**REF/N°2018-038 : TARIFS CENTRE D'ACCUEIL « WILLAUMEZ » - COMPLEMENT ET AJUSTEMENT**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 3 de la séance du 22 février 2018 décidant des tarifs 2018 du centre d'accueil.

Monsieur le Maire propose la suppression de la colonne tarifs mensuels et l'ajout d'un tarif de location de la salle et de la cuisine (capacité d'environ 50 personnes) : 80 €.

L'usage est réservé aux activités diurnes (réunions, formations, anniversaires, conférences ...).

Le Conseil Municipal après avoir voté (1 abstention, 12 pour) approuve à la majorité ces deux modifications.

La grille tarifaire est modifiée comme suit :

TARIFS 2018 en €				
(Taxe de séjour de 0.50 € par personne majeur et par jour non comprise)				

CENTRE D'ACCUEIL WILLAUMEZ				
	Tarifs Nuité 2018 HT	Tarifs Nuité 2018 TTC	Tarif semaine (7 jours) 2018 HT	Tarif semaine (7 jours) 2018 TTC
<b>Chambres 2 lits superposés + douches et WC communs</b>	31,50	35,00	198,00	220,00
<b>Chambre 2 lits côte côte + douche et WC privatifs</b>	39,60	44,00	252,00	280,00
<b>Chambre 5 lits + douches et WC privatifs</b>	69,30	77,00	436,50	485,00
<b>Studio 1 lit double + 2 lits simples + cuisine, douches, WC privatifs</b>	54,90	61,00	346,50	385,00
<b>Caution</b>	50,00		400,00	

Tarif Groupe	de 15 à 25 p	de 26 à 35 p	plus de 35 p
<b>% de réduction sur le séjour</b>	5%	10%	15%
<b>Caution</b>	400,00		

Tarif Draps	
<b>Couchage 1 place</b>	7,00
<b>Couchage 2 places</b>	9,40

Tarif location de salle	
<b>Salle + cuisine</b>	80,00

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Télétransmission le 17 avril 2018

sous le n°18-038D2018-038

(matière de l'acte 7-10 : Finances locales - Divers)

Accusé réception le 17 avril 2018

Publiée le 17 avril 2018

Document certifié conforme

Le Maire  
Norbert NAUDIN



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 13  
Votants : 13

Date de convocation :  
6 avril 2018

Date de publication et d'affichage :  
17 avril 2018

- **Étaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

---

- **Absents avec pouvoir** : -

---

- **Absent excusé** : -

---

- **Absent** : Philippe BERNERY.

---

- **Secrétaire** : Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°3 de la séance du 12 avril 2018**

**REF/N°2018-039 : TARIFS CAMPING MUNICIPAL - COMPLEMENT TARIFS SAUZONNETTES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du non renouvellement de la convention liant la commune avec le comité d'entreprise du Pole-Emploi concernant la gestion des 12 chalets surnommés « Sauzonnettes » situées sur le terrain du camping municipal.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que leur gestion revient au camping municipal. Il propose d'établir les tarifs suivants :

<b>Période de location</b>	<b>Nuitée en €</b>	<b>Semaine en €</b>
Moyenne saison (avril, mai, juin et septembre)	40,00	200,00
Haute saison (juillet et août)	50,00	300,00

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité les tarifs proposés.

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**

Télétransmission le 17 avril 2018

sous le n°18-039D2018-039

(matière de l'acte 7-10 : Finances locales - Divers)

Accusé réception le 17 avril 2018

Publiée le 17 avril 2018

Document certifié conforme

  
 Le Maire  
 Norbert NAUDIN



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Date de convocation :

6 avril 2018

Date de publication et

d'affichage :

17 avril 2018

▪ **Étaient présents :** Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

▪ **Absents avec pouvoir :** -

▪ **Absent excusé :** -

▪ **Absent :** Philippe BERNERY.

▪ **Secrétaire :** Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°4 de la séance du 12 avril 2018****REF/N°2018-040 : CIMETIERE - JARDIN DU SOUVENIR**

Monsieur le Maire informe les conseillers de la réglementation en vigueur lorsque les familles souhaitent disperser les cendres de leurs défunts au Jardin du Souvenir ; à savoir chaque défunt doit être enregistré soit sur un registre papier, soit sur un registre numérique, soit sur un monument gravé.

Monsieur le Maire propose de répondre à l'obligation de mémoire par un registre tenu en Mairie et suggère de proposer aux familles qui le souhaitent, l'inscription sur une plaque commémorative moyennant une taxe de 320 € correspondant au coût de la plaque, gravure et pose.

La famille doit se rendre en Mairie préalablement pour enregistrer sur un registre obligatoire les nom, prénom, date de naissance et de décès.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et voté (5 pour, 4 contre, 4 abstentions), approuve à la majorité la tenue d'un registre de mémoire en Mairie et la création de la taxe de 320 € pour la mise à disposition des plaques commémoratives pour les familles qui le souhaitent.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Télétransmission le 17 avril 2018

sous le n°18-040D2018-040

(matière de l'acte 7-10 : Finances locales - Divers)

Accusé réception le 17 avril 2018

Publiée le 17 avril 2018

Document certifié conforme

Le Maire  
Norbert NAUDIN



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 13  
Votants : 13

Date de convocation :  
6 avril 2018

Date de publication et  
d'affichage :  
17 avril 2018

- **Étaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

---

- **Absents avec pouvoir** : -

---

- **Absent excusé** : -

---

- **Absent** : Philippe BERNERY.

---

- **Secrétaire** : Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°5 de la séance du 12 avril 2018**

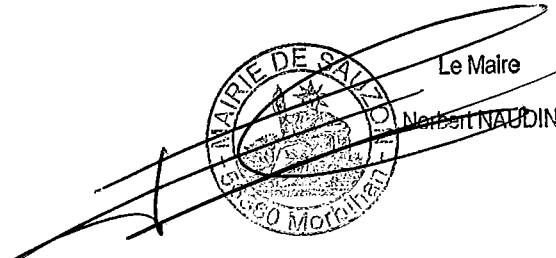
**REF/N°2018-041 : VENELLE RUE DE LA SECHERIE**

Comme suite à une demande ancienne d'un riverain, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la vente ou non d'une venelle en herbe de 10 m<sup>2</sup> située dans la parcelle AC n°38.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal sur la volonté ou non de vendre cette venelle.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté (7 pour, 6 contre), décide de vendre cette venelle, à la majorité et charge Monsieur le Maire d'engager la procédure adaptée.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Télétransmission le 17 avril 2018  
sous le n°18-041D2018-041 (matière de l'acte 3-2 :  
Domaine et patrimoine - Aliénations)  
Accusé réception le 17 avril 2018  
Publiée le 17 avril 2018  
Document certifié conforme

  
 Le Maire  
 Norbert NAUDIN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 13  
Votants : 13

Date de convocation :  
6 avril 2018

Date de publication et d'affichage :  
17 avril 2018

- **Étaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

---

- **Absents avec pouvoir** : -

---

- **Absent excusé** : -

---

- **Absent** : Philippe BERNERY.

---

- **Secrétaire** : Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°6 de la séance du 12 avril 2018**

**REF/N°2018-042 : CENTRE D'ACCUEIL – CONTRAT LOGICIEL DE GESTION**

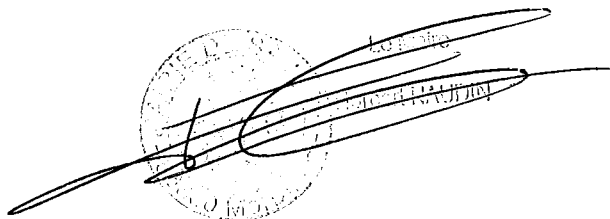
Monsieur le Maire informe les conseillers de la nécessité de contracter un abonnement logiciel pour la gestion du centre d'accueil :

Abonnement annuel : 490,00 € HT  
Durée de l'abonnement : 3 ans

Les agents utilisateurs ont suivi une formation de 2 jours à ce logiciel lors de l'installation de celui du camping municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté (1 abstention, 12 pour), approuve à la majorité et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'abonnement en P.J., qui débutera à la mise en place du logiciel.

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
Télétransmission le 17 avril 2018  
sous le n°18-042D2018-042 (matière de l'acte 1-4 /  
Commande publique - autres types de contrats)  
Accusé réception le 17 avril 2018  
Publiée le 17 avril 2018  
Document certifié conforme



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 13  
Votants : 13

Date de convocation :  
6 avril 2018

Date de publication et d'affichage :  
17 avril 2018

- **Étaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

---

- **Absents avec pouvoir** : -

---

- **Absent excusé** : -

---

- **Absent** : Philippe BERNERY.

---

- **Secrétaire** : Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°7 de la séance du 12 avril 2018**

**REF/N°2018-043 : « Z.M.E.L. » ZONES DE MOUILLAGES ET D'EQUIPEMENTS LEGERS : COVENTION DE SERVICES MUTUALISES COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE-ILE**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de mise à disposition de services entre la Communauté de Communes de Belle Ile en Mer et la commune de SAUZON pour l'établissement du dossier d'étude d'impact et de gestion des Zones de Mouillages et d'Equipements Légers, de façon globales pour les 4 communes :

Dépense globale pour les 4 communes : 41 546.25 €

La Communauté de Communes de Belle-Ile compte recevoir une subvention de la DETR de 17 738 €, il restera par conséquent à la charge des 4 communes 23 808.25 €, soit 5 952 € par commune (soit un versement de 2 976 € en 2018 et un versement de 2 976 € en 2019).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention jointe.

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**

Télétransmission le 17 avril 2018

sous le n°18-043D2018-043 (matière de l'acte 8-8 : domaines de compétences par thèmes – Environnement)

Accusé réception le 17 avril 2018

Publiée le 17 avril 2018

Le Maire  
Norbert NAUDIN





**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Date de convocation :

6 avril 2018

Date de publication et

d'affichage :

17 avril 2018

▪ **Étaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

▪ **Absents avec pouvoir** : -

▪ **Absent excusé** : -

▪ **Absent** : Philippe BERNERY.

▪ **Secrétaire** : Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°8 de la séance du 12 avril 2018**

**REF/N°2018-044 : DIAGNOSTIC FONCIER AGRICOLE – CONVENTION AVEC LE C.P.I.E. « CENTRE PERMANENT D'INITIATIVE ET D'ENVIRONNEMENT »**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Marie-Pierre GALLEN, adjointe aux finances, qui expose le contexte foncier et le contenu du diagnostic foncier agricole, projet à l'échelle du territoire de Belle-Ile-en-Mer piloté par le CPIE pour répondre à la demande des agriculteurs.

Ce diagnostic a pour but d'appréhender le contexte foncier difficile de l'île et a pour objectif :

- Permettre l'accompagnement des professionnels agricoles et des collectivités.
- Outiller les dynamiques et actions foncières par une connaissance fine des dimensions juridiques, sociales, agronomiques et réglementaires liées au foncier agricole bellilois.
- Evaluer le potentiel de maintien, et de développement, de l'agriculture à Belle-Ile, du point de vue du sol.
- Faciliter la recherche de l'autonomie alimentaire sur le territoire insulaire grâce à une relocalisation de la production et diversification.
- Sécuriser les exploitations en place.
- Faciliter l'installation de nouvelles unités agricoles.

De ce diagnostic découlera un plan d'actions.

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec le CPIE :

- Durée : 12 mois
- Coût global : 53 750 €

Chaque commune participera à hauteur de 9 500 €.

Le Pays d'Auray participera à hauteur de 5 000 €.

Le CPIE conservera à sa charge 20 %, soit 10 750 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté, approuve à l'unanimité ce diagnostic foncier et la participation financière de la commune à hauteur de 9 500€ qui en découle.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Télétransmission le 17 avril 2018

sous le n°18-044D2018-044 (matière de l'acte 8-8 : Domaines de compétences par thème - Aménagement du territoire)

Accusé réception le 17 avril 2018

Publiée le 17 avril 2018

Document certifié conforme

Le Maire

Norbert NAUDIN



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 13  
Votants : 13

Date de convocation :  
6 avril 2018

Date de publication et d'affichage :  
17 avril 2018

- **Étaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

---

- **Absents avec pouvoir** : -

---

- **Absent excusé** : -

---

- **Absent** : Philippe BERNERY.

---

- **Secrétaire** : Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°9 de le séance du 12 avril 2018**

**REF/N°2018-045 : COMMUNICATION SUR LES ACTES PASSÉS  
CONFORMÉMENT A LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

**• Communication sur les marchés publics passés depuis le 26 mars 2018**

Budget	Date	Fournisseur	Objet	Montant en €	
				HT	TTC
Principal	12/03/18	ENEDIS	Suppression de branchement Rue Saint Michel	353,00	388,30
Centre d'Accueil	26/03/18	Ingénierie Le Bagousse	Tenue du carnet sanitaire de prévention de la légionellose	260,00	312,00
Port	26/03/18	Ingénierie Le Bagousse	Tenue du carnet sanitaire de prévention de la légionellose	260,00	312,00
Camping	26/03/18	Ingénierie Le Bagousse	Tenue du carnet sanitaire de prévention de la légionellose	260,00	312,00
Principal	06/03/18	Super U	Flûtes à champagne	106,60	127,92
Principal	07/03/18	Belle-Ile Boissons	Inauguration Salle Sarah Bernhardt : boisson	293,15	351,78
Principal	08/03/18	Au Coin des Producteurs	Inauguration Salle Sarah Bernhardt : plateau de charcuterie	833,33	1 000,00
Principal	08/03/18	La Crêp'Ille	Inauguration Salle Sarah Bernhardt : bouchées apéritives	375,00	450,00
Centre d'Accueil	29/03/18	SARL CROZON Laurent	Cuisinières et micro-onde	911,67	1 094,00
Port	30/03/18	Météo France	Abonnement Navicap	392,00	470,40
Port	30/03/18	FOUSSIER	Clés pour le bureau du port	145,08	174,10
Principal	05/04/18	KERVARREC Motoculture	Débroussailleuse HUSQVARNA	539,25	647,10
Camping	05/04/18	LE GAL Didier	Sanitaires extérieurs : carrelage	3 144,80	3 773,76
Camping	05/04/18	MA2P	Sanitaires extérieurs : portes douches	4 592,00	5 510,40
Principal	06/04/18	ISOTISS	Salle Sarah Bernhardt : fourniture et pose écran de projection	1 864,00	2 236,80

Principal	09/04/18	SPCS	Matériel plomberie toilettes Pen-Prad	90,73	108,88
Centre d'Accueil	10/04/18	BI-WARE	Ordinateur portable	525,00	630,00

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**

Télétransmission le 17 avril 2018

sous le n°18-045D2018-045 (matière de l'acte 1-1 :  
Commandes publiques – Marché publics)

Accusé réception le 17 avril 2018

Publiée le 17 avril 2018

Document certifié conforme

 Le Maire  
Norbert NAUDIN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 13  
Votants : 13

Date de convocation :  
6 avril 2018

Date de publication et d'affichage :  
17 avril 2018

▪ **Étaient présents :** Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

▪ **Absents avec pouvoir :** -

▪ **Absent excusé :** -

▪ **Absent :** Philippe BERNERY.

▪ **Secrétaire :** Léopold LAMBOTIN.

**Délibération n°10 de le séance du 12 avril 2018**

**REF/N°2018-046 : ASSOCIATION COMITE DE JUMELAGE AILLON-LE-JEUNE : DEMANDE DE GRATUITE DU 8 AU 15 AVRIL 2018 – SEJOUR DES AILLONNAIS**

Monsieur le Maire rappelle la délibération suivante :

**RÉF/N°2017-132 : ASSOCIATION COMITE DE JUMELAGE AILLON-LE-JEUNE : DEMANDE DE GRATUITE DU 8 AU 15 AVRIL 2018 – SEJOUR DES AILLONNAIS**

*Monsieur le maire donne lecture du courrier de l'association Comité de Jumelage « AILLON-LE-JEUNE – SAUZON » informant la Commune du voyage prévu du 8 au 15 avril 2018 des Aillonnais.*

*L'association sollicite la mise à disposition de quatre chalets.*

*Le Conseil Municipal, après avoir voté, émet un avis favorable à l'unanimité à la gratuité de quatre chalets.*

Monsieur le Régisseur du camping informe Monsieur le Maire que le séjour des Aillonnais nécessite 3 mobil-homes supplémentaires.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour accorder la gratuité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté, émet un avis favorable à cette gratuité à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Télétransmission le 17 avril 2018

sous le n°18-046D2018-046

(matière de l'acte 7-10 : Finances locales - Divers)

Accusé réception le 17 avril 2018

Publiée le 17 avril 2018

Document certifié conforme

Le Maire  
Norbert NAUDIN

